

ARRONDISSEMENT DU CENTRE : LA MOTION DE DIDIER CREMER (ÉCOLE DE LA LOUVIÈRE)

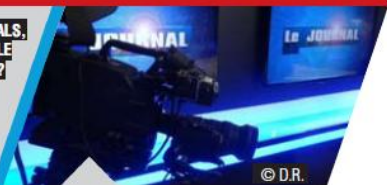
Déposée lors du conseil communal d'hier soir, à la Louvière. L'élu plaide lui aussi pour la création d'un arrondissement du Centre correspondant aux limites de la CUC.



© D.C.

TOURISME ET CARNAVALS. COLONNE VERTÉBRALE ÉCONOMIQUE DU CENTRE ?

Point commun entre les 13 communes de la CUC : le carnaval, argument d'une identité commune. Le folklore qui, mine de rien, est un vrai gisement économique.



© D.R.

Antenne Centre tend aussi vers la CUC

La télé locale tend vers les mêmes frontières de la région du Centre.

Centre



LA POSSIBILITÉ D'UN ARRONDISSEMENT DU CENTRE ?

Chaque commune va devoir sortir du bois !

Pour ou contre un arrondissement du Centre ? Le président de la CUC va demander à chaque commune adhérente de se positionner officiellement, une à une. Le moment est... historique

Pour ou contre la création d'un arrondissement du Centre ? Laurent Devin va envoyer un texte commun aux communes de la CUC, décrivant point par point ce projet de création d'un arrondissement du Centre à part entière. « Pour la première fois, chacun devra sortir officiellement du bois » commente Jacques Gobert, bourgmestre de La Louvière, auteur de cette proposition auprès de son homologue binchois. Un moment qui pourrait devenir historique. En effet, le contexte politique n'a jamais été aussi favorable...

Ce sont les élus Écolo du... Luxembourg qui ont finalement ouvert cette fenêtre d'opportunité. Rappelez-vous : ces derniers estimaient qu'il était antédémocratique d'organiser des élections dans des circonscriptions de moins de quatre députés. Et la cour constitutionnelle leur a donné raison ! Or, il se fait que Thuin a trois élus. Toutes les autres en ont au moins quatre. Bref, un remaniement des circonscriptions électorales est désormais envisageable sur une base constitutionnelle.

« Pour créer un arrondissement du Centre, c'est maintenant ou jamais », déclare Jacques Gobert. « Mais il faut que ce dossier soit extrêmement bien préparé ». Concrètement, notre interlocuteur voit les choses en trois temps :

Un même texte sera proposé au vote de toutes les communes adhérentes à la CUC, lors des futurs conseils communaux

1. La définition d'un périmètre précis. La Communauté Urbaine du Centre rassemble 13 communes. « Accepteront-elles toutes de monter dans le train ? C'est une question fondamentale. Qui va obliger les entités à sortir du bois et à se positionner quant à leur avenir

politique. Car entre le fait de dire gentiment que l'on fait partie de la CUC et de militer concrètement pour la création d'un arrondissement du Centre, on passe de l'intention à la dimension concrète. Tout le monde franchira-t-il le pas ? »

2. L'élaboration d'un texte identique pour tous, définissant cet arrondissement du Centre, et qui sera soumis ensuite à l'approbation ou au rejet des communes sous forme de motion.

3. Trouver des appuis et des relais. Le lobbying politique a déjà commencé. « J'ai personnellement pris des contacts au plus haut niveau. Mais cela va s'avérer difficile, compliqué car c'est une espèce de jeu de dominos qui se met en branle. »

4. Accepter de faire certains « sacrifices » pour le bien commun de la région du Centre et de faire preuve de solidarité. « Concrètement La Louvière a fait un pas en cédant l'un de ses sièges au sein du conseil d'administration de l'IDEA, qui est le bras armé du développement économique de la région du Centre, ceci afin qu'un



L. Devin, J. Gobert, P. Hoyaux plaident pour un arrondissement du Centre, terre de carnivals. © D.C.

maximum de bourgmestres de chez nous y soient représentés. C'est ce qui a permis à Xavier Dupont de siéger aux côtés des Devins, Moureau, De Vos et autres Hoyaux. » Au centre du Centre, La Louvière soutient fort logiquement ce projet d'arrondissement. Mais les sensibilités pourraient changer à mesure que l'on approche des limites. Comment Soignies va-t-il se positionner, par exemple ? De son côté, le bourg-

mestre de Manage Pascal Hoyaux (arrondissement de Charleroi) se dit « pour » à 100 %, déclare qu'on est « devant une aubaine qu'il faut saisir », alors que l'idée d'un arrondissement du Centre avait été plus ou moins abandonnée lors de son mandat de président de la CUC. Mais il considère par exemple qu'Anderlues se rattache plutôt à Charleroi, alors que la cité des Bourlétis fait pourtant bel et bien partie de la CUC. Bref, les discussions ne font que commencer.

Jacques Gobert reprend : « Cet arrondissement nous donnerait enfin un visage, une identité. Il permettrait de nous inscrire dans un rapport de forces plus équilibré

entre Mons et Charleroi. On pèserait beaucoup plus lourd. » Pour Pascal Hoyaux, c'est à cause des tiraillements entre arrondissements que de nombreux besoins fondamentaux du Centre n'ont pas été rencontrés. « Cela a eu de graves conséquences ». Ce vendredi, Laurent Devin présidera les vœux de la CUC. Le rendez-vous est fixé à La Louvière, Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux. Un endroit symbolique. D'autant que l'entité de Binche vient de la rejoindre, alors qu'elle était auparavant rattachée à la Maison du Tourisme de Thudinie. Un signe tangible. ◻

MARTINE PAUWELS

Laurent Devin, président de la CUC

Vibrant : « Vendredi, j'en appellerai au dépassement personnel de nos élus »

Le député-bourgmestre de Binche énumère sans langue de bois toutes les possibilités qui vont se profiler d'ici les élections de 2019, avec la nouvelle donne de la cour constitutionnelle en toile de fond.

1. Première possibilité : « ajouter un élu à l'arrondissement de Thuin pour en avoir quatre. Compliqué, mais possible »
2. Seconde option : « la fusion totale. Tout l'arrondissement de Thuin part sur Charleroi. »
3. Troisième choix : « la fusion partielle. Une partie de l'arrondissement de Thuin se rallierait à Charleroi et l'autre, à l'arrondissement de Soignies. Les communes de Binche, Estinnes et Morlanwelz quitteraient alors logiquement Thuin pour Soignies »

4. Quatrième possibilité enfin : « Profiter de ce contexte particulier pour créer un arrondissement du Centre. C'est très compliqué parce que l'on touche à quatre arrondissements : Thuin, Charleroi, Soignies et la Wallonie Picarde (Ath-Tournai-Mouscron). Que les intérêts des uns et des autres sont très différents. Qu'il y a la logique des intercommunales qui vient se greffer... Pourtant, un argument majeur doit motiver les décideurs : reconnaître que la région du Centre correspond à une réalité tangible : celle du Bassin de Vie. Les écoles, les hôpitaux, les folklores, les voies de communication, l'histoire... tous ces éléments fondent notre quotidien et créent un sentiment d'appartenance. Et si l'on s'en réfère à la

CUC, on parle ici d'un horizon

« J'ai parlé de l'arrondissement du Centre à Paul Magnette et Elio Di Rupo. Nous devons nous montrer unis et convainçants »

Laurent Devin, président de la CUC

commun pour 275.000 habitants ! Mais cela demandera aux élus un vrai dépassement. On est au-delà des jetons de présence, des mandats rémunérés. On est dans l'engagement pour un avenir ensemble. Cela implique des sacrifices. Mais quand Willy Taminiaux déclare que l'absence de personnalités du Centre dans les exécutifs politiques, a nui gravement à nos électeurs, je ne peux qu'être d'accord avec lui. » Comme Jacques Gobert, Laurent Devin insiste sur la nécessité de préparer et jalonner minutieusement cette union sacrée. « Si elle a lieu, c'est ensemble que nous irons convaincre le ministre-président de la Wallonie Paul Magnette » ◻

M.P.W.

Les 13 communes de la CUC vont-elles dire « oui » ?

1. Les 13 communes qui adhèrent à la CUC (Communauté Urbaine du Centre) : Anderlues, Binche, Braine-le-Comte, Chapelle, Ecaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Roeux, Manage, Merbes-le-Château, Morlanwelz, Seneffe, Soignies.
2. Ces 13 communes, par arrondissements administratifs : Anderlues, Binche, Estinnes, Morlanwelz et Merbes-le-Château font partie de l'arrondissement de Thuin. Braine-le-Comte, Ecaus-

sinnes, La Louvière, Le Roeux, Soignies sont dans l'arrondissement de Soignies. Chapelle, Manage et Seneffe dépendent de l'arrondissement de Charleroi.
3. Deux communes ne sont pas dans la CUC : Enghien et Lessines ne sont pas dans la CUC mais... dépendent de l'arrondissement de Soignies. Se grefferaient-elles à l'arrondissement du Centre ou pourraient-elles rejoindre l'arrondissement d'Ath ? Toutes devront se positionner ! ◻

M.P.W.